



Contexte

Vigipol reste en veille continue sur les événements de mer qui se déroulent au large des côtes françaises et plus largement dans le monde. Il incite également les collectivités et autres acteurs du littoral à rester vigilants et leur demande régulièrement de signaler tout arrivage exceptionnel de marchandises ou de polluants et tout échouage d'oiseau présentant des traces de pollution.

Cette vigilance a pour but de détecter au plus vite des pollutions en cours, d'alerter le plus rapidement possible les acteurs impliqués, d'identifier l'origine d'une pollution pour faire cesser le risque et prendre les mesures appropriées.

Depuis l'automne 2019 des oiseaux mazoutés s'échouent régulièrement sur les côtes bretonnes. La centralisation des signalements par Vigipol a permis d'identifier l'épave (Tanio) à l'origine d'une partie significative de la pollution et de prendre les mesures appropriées en collaboration avec les centres de soins (station LPO de l'Île Grande et Piafs à Languidic), la préfecture maritime de l'Atlantique, le Cedre, l'Office Français de la Biodiversité, les préfectures de département et les DDTM.

L'automne et l'hiver, propices aux tempêtes, accroissent le risque de nouveaux arrivages à la côte. Début novembre, Vigipol a donc relancé pour la troisième année consécutive une campagne de vigilance afin de dresser un état des lieux des arrivages le plus détaillé possible et prendre si besoin les mesures adaptées. Le présent document constitue un état de la situation au 15 décembre 2021.

De nouveaux oiseaux mazoutés échoués à la côte depuis début novembre 2021

Suite à la relance début novembre de la campagne de vigilance par Vigipol, les communes, EPCI et particuliers nous ont signalé les oiseaux mazoutés échoués à la côte qu'ils ont pu constater sur le littoral. La LPO de l'Île Grande nous a également informés des entrées d'oiseaux mazoutés dans leur centre de soins. Ainsi, entre le 1^{er} novembre et le 15 décembre 2021, 55 oiseaux mazoutés échoués sur le littoral de 24 communes ont ainsi été signalés à Vigipol (fig.1).

Les deux épisodes précédents ont montré que près de deux oiseaux mazoutés échoués sur trois meurt. En effet, bien que 65% des oiseaux mazoutés sont découverts vivants, près de la moitié d'entre eux décèdent après leur prise en charge (décès pendant le transport, euthanasiés à leur arrivée au centre de soins, décès pendant leur convalescence). Seuls 11% des oiseaux encore vivants après leur prise en charge ont pu retrouver leur milieu naturel.

Analyses de plumes souillées par le service Intervention du Cedre

Dès décembre 2020, le Cedre (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) a analysé des échantillons d'hydrocarbures prélevés sur des plumes souillées des oiseaux mazoutés échoués à la côte afin de déterminer l'origine de la pollution.

Analyses réalisées entre décembre 2020 et février 2021

Entre décembre 2020 et février 2021, le service Intervention du Cedre a procédé à l'analyse de 18 échantillons de plumes souillées. Le pétrole du Tanio dont l'épave gît à 40 km au Nord de l'île de Batz a été identifié sur 39% d'entre eux. Du pétrole du Grande America, navire roulier ayant sombré au large de La Rochelle en mars 2019, est également en cause pour 17% des échantillons. 44 % des échantillons analysés n'ont pas permis de rattacher formellement le pétrole à une source connue (échantillon dégradé ? autre épave ? rejet illicite ?).

Analyses réalisées depuis novembre 2021

A la demande du Cedre, de nombreux échantillons de plumes souillées ont été envoyés au service Intervention depuis début novembre 2021. Le laboratoire a analysé 11 échantillons à ce jour provenant de 10 communes compris entre Plouguerneau (Finistère) et Plougrescant (Côtes d'Armor). Une forte ressemblance avec le pétrole du Tanio a de nouveau été constatée sur l'ensemble des échantillons analysés. Compte-tenu du nombre important d'oiseaux déjà concernés, il n'est plus possible d'assurer une analyse systématique de plumes de tous les oiseaux trouvés. Des analyses ponctuelles pourront être effectuées en fonction de l'évolution de la situation, en concertation avec la préfecture maritime et le Cedre.

La vigilance hivernale des pollutions maritimes : un recensement systématique essentiel pour connaître la réalité des arrivages

Aucune intervention sur l'épave n'étant programmée cet hiver, des oiseaux risquent donc encore d'être touchés et entraîner des échouages d'oiseaux, plus ou moins mazoutés, morts ou vivants.

Vigipol poursuit donc son recensement et échange régulièrement avec la station ornithologique de la LPO de l'île Grande (Côtes-d'Armor), le centre de soins Piafs (Morbihan), l'Office Français de la Biodiversité et le Cedre. À cet effet, **nous vous demandons de bien vouloir signaler à Vigipol tout échouage d'oiseau, ainsi que tout autre arrivage exceptionnel à la côte** que vous auriez déjà pu ou pourriez constater sur le littoral de votre commune dans les semaines à venir. Ainsi, pour les oiseaux, merci d'indiquer par mail à l'adresse : pollution@vigipol.org

- > le nombre d'oiseaux trouvés,
- > la ou les espèces d'oiseau(x) concernée(s) si vous les connaissez,
- > s'ils sont vivants ou morts,
- > s'il y a ou non des traces d'hydrocarbures sur l'animal,
- > ce que vous en avez fait.

Joignez-y si possible des photos des oiseaux.

Actions mises en œuvre par Vigipol

- > Échanges réguliers avec les acteurs impliqués :
 - + les centres de soins de la faune sauvage en Bretagne (station LPO de l'île Grande et Piafs à Languidic) : suivi des accueils d'oiseaux en centre de soins, procédures à suivre
 - + le Cedre : évolution de la situation, analyse des échantillons de plumes souillées
 - + la Préfecture maritime de l'Atlantique : évolution de la situation, mesures de prévention prises sur l'épave du Tanio

- + l'Office Français de la biodiversité : risques liés à l'influenza aviaire et protocole à suivre
- + les collectivités concernées : diffusion des informations et protocole à suivre
- + les services de l'État (Préfectures de département, DDTM) : évolution de la situation
- > Diffusion des procédures appropriées pour :
 - + prendre en charge les oiseaux échoués à la côte
 - + diffuser efficacement l'alerte aux acteurs concernés
 - + effectuer des prélèvements destinés à identifier l'origine de la pollution
- > Centralisation des signalements et diffusion de l'alerte aux acteurs concernés
- > Rencontre avec la Préfecture maritime de l'Atlantique
- > Formalisation de procédures avec les centres de soins afin d'alerter le plus rapidement possible sur une pollution en cours en mer (alertes automatiques, protocoles de diffusion de l'alerte, etc.)
- > Communication aux acteurs du littoral et au grand public (mails, newsletters, site Internet de Vigipol, réseaux sociaux, etc.)